



VADEMECUM 2010

de

La Ligue Midi-Pyrénées

Rev. 4 du 3 février 2010

Ont collaboré à l'établissement, la rédaction et l'édition de ce document:
Viviane RUIZ, Jacques SAVARE, Claude VARLIETTE et Serge LECHAPTOIS.

Ligue de golf Midi-Pyrénées 6bis rue Dolive - 31300 TOULOUSE
Association loi de 1901, déclarée le 10 février 1988 sous le n°3/17162
Tel. 05 62 30 10 02, Fax: 05 62 30 10 03
Email: SLC-ligue.m.p@wanadoo.fr
Site Internet: <http://www.golf-midi-pyrenees.com>

VADEMECUM MIDI-PYRENEES 2010 - SOMMAIRE

Cahier des charges des épreuves interclubs Poucets	Page 4
Règlement national des épreuves 1, 2, 3 Poucets	Pages 5 – 6
Cahier des charges du Mérite Régional Jeunes	Pages 7 – 9
Cahier des charges des Grands Prix Fédéraux	Pages 10 – 15
Cahier des charges des Trophées Seniors	Pages 16 – 18
Cahier des charges des épreuves de Ligue	Pages 19 – 20
Divisions régionales Messieurs	Page 21
Divisions régionales Dames	Page 22
Divisions régionales Seniors Messieurs	Page 23
Divisions régionales Seniors Dames	Page 24
Trophée Seniors de Fiac	Page 25
Grand Prix fédéral de Toulouse	Page 26
Interclubs Rég. Seniors Messieurs 2ème Division	Page 27
Interclubs Rég. Dames 1ère Division	Page 28
Mérite régional jeunes 1/3	Page 29
Interclubs Rég. Messieurs 1ère Division – Trophée Pierre Piantoni	Page 30
Championnat de Ligue des Ecoles de Golf FFGolf	Page 31
Promotion nationale Benjamins/Minimes Garçons	Page 32
Grand Prix fédéral de Seilh	Page 33
Interclubs Rég. Messieurs 2ème Division	Page 34
Fête des Jeunes – Challenge Jean-Claude Bach	Page 35
Trophée Seniors de La Ramée	Page 36
Interclubs Rég. Dames 2ème Division	Page 37
Grand Prix fédéral de Téoula	Page 38
Interclubs Rég. Messieurs 3ème Division	Page 39
Mérite régional jeunes 2/3	Page 40
Grand Prix fédéral d'Albi	Page 41
Promoligue Dames	Page 42
Promoligue Messieurs	Page 43
Promotion nationale Seniors Dames	Page 44
Promotion nationale Seniors Messieurs	Page 45
Mérite régional jeunes 3/3	Page 46
Finale régionale 1, 2, 3 Poucets	Page 47
Grand Prix fédéral de La Ramée	Page 48
Promotion nationale Mid-am Dames	Page 49
Promotion nationale Messieurs	Page 50
Trophée Seniors d'Albi	Page 51
Grand Prix fédéral de Palmola	Page 52
Promotion nationale Mid-am Dames	Page 53

VADEMECUM MIDI-PYRENEES 2010 - Suite

Promotion nationale Mid-am Messieurs	Page 54
Mérite Inter Régional Jeunes	Page 55 – 56
Grand Prix fédéral Seniors de Seilh	Page 57
Championnat de Ligue Seniors et Super Seniors – Dames et Messieurs	Page 58
Championnat de Ligue des Golfs Pitch and Putt	Page 59
Interclubs Rég. Seniors Messieurs 1ère Division	Page 60
Interclubs Rég. Seniors Dames 1ère Division	Page 61
Promoligue Seniors Dames	Page 62
Promoligue Seniors Messieurs	Page 63

Et 1, et 2, et 3 POUCETS

Cahier des charges des épreuves interclubs

ORGANISATION

Le circuit annuel comprend 4 étapes organisées sur le ressort territorial de chacun des 4 CD et une étape finale prise en charge par la Ligue.

Il appartient à chaque Comité Départemental d'organiser ses 4 étapes, avant le 31 mai 2010.

Toutes ces étapes sont ouvertes aux équipes de Club des départements sans CD.

L'étape finale aura lieu le 13 juin 2010 sous la responsabilité de la Ligue.

CHOIX DES TERRAINS

Idéalement, ces épreuves doivent utiliser des parcours compacts, la forme favorisant le jeu autour du green, les transferts entre trous en seront optimisés.

Ces parcours doivent présenter une topographie permettant un grand choix de situations de départs (balles basses ou hautes derrière un arbre, rough prononcé, bunkers, pieds en pente, approche en descente, en montée ou perpendiculaire à la pente du green, etc.).

L'épreuve se déroulant sur 18 trous, les parcours inférieurs à 6 trous sont déconseillés, ce, pour des raisons évidentes de capacité en nombre d'équipes.

PREPARATION DU TERRAIN

L'objectif principal étant de développer stratégie, tactique, créativité et adresse, les départs seront organisés de telle manière que les spécificités du terrain soient exploitées harmonieusement.

Garder un seul départ long (100m) par tranche de 6 trous, rendre l'utilisation d'un bois et le départ sur tee obligatoire pour ce départ.

Tous les autres départs doivent se faire « balle droppée », même et surtout dans les bunkers (ce qui évitera d'avoir à corriger le tir ultérieurement).

Matérialiser le départ par 2 repères (mâts ou cônes du kit P'tit golf feront l'affaire), afin d'introduire dès maintenant la notion d'aire de départ.

Varié les positions de drapeau, entrée de green et fond de green, rechercher quelques endroits où l'approche directe n'est pas la solution appropriée pour rester « au mâât ».

Il est recommandé de se faire accompagner par un Pro lors de la préparation du terrain, sa connaissance des enfants permettra de garder la difficulté des coups en adéquation avec ce que la moyenne des participants est capable de réaliser. Il est toutefois déconseillé de « rendre » le parcours trop facile; le plaisir de jouer, la combativité et la concentration restent chez les enfants proportionnels à la difficulté de l'exercice proposé.

REGLEMENT GENERAL SPECIFIQUE 2010 des EPREUVES par EQUIPES 1, 2, 3 POUCETS

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs

Toutes les Associations affiliées disposant d'une école de golf avec un Pro et une structure permettant l'accueil des enfants le mercredi et le samedi.

Le jumelage de Clubs est autorisé, Cependant il ne permet pas d'accéder à la finale.

Pour les Équipiers

Être nés en 2000 ou après,

Être membres permanents et licenciés de l'AS de son Club. (Les transferts d'AS sont admis à n'importe quel moment de l'année).

Être titulaire d'une licence FFGolf en cours de validité et du certificat médical spécifique de non contre-indication à la pratique du golf, délivré par un médecin agréé et enregistré par son Club.

Être non classé ou ne pas avoir un index inférieur à 45.0.

Équipements

Sac adapté aux enfants,

5 clubs maximum, dont un bois,

Chariot électrique interdit.

Forme de jeu

18 trous, avec impérativement une pause après 9 trous, (le repas du midi par exemple).

Poucesomes: Greensomes par équipe de trois, deux jouent et un se repose, on tourne à tous les trous.

Strokeford: Si après 5 coups, ce n'est pas rentré, on marque 6 et on passe au trou suivant.

REGLEMENT GENERAL SPECIFIQUE 2010 des EPREUVES par EQUIPES 1, 2, 3 POUCETS

Bonus lié à la Mixité

Chaque équipe devrait idéalement comporter un minimum d'une fille; toutefois, les équipes ne comportant que des garçons sont autorisées, les équipes mixtes verront leur score diminué de 5 points.

Forfait d'une équipe lors d'un tour, ou non conformité

Une équipe, incomplète, lors d'un tour se verra attribuer le plus mauvais score de ce tour aggravé de 5 points.

Assistance extérieure (Parents ou accompagnateurs)

L'aspect pédagogique de cette opération fait que les enfants doivent évoluer en autonomie, l'arbitre du tournoi, dans le cas d'une présence trop rapprochée des parents ou accompagnateurs, peut après un avertissement, appliquer un poinçon sur la carte de score, chaque poinçon est comptabilisé comme un coup de pénalité.

CAHIER DES CHARGES DU MERITE REGIONAL JEUNES 2010

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Mérite régional de pré qualification au Championnat de France des jeunes. Les joueurs de nationalité étrangère peuvent participer. Toutefois, ils ne pourront prétendre, sauf dérogation, accéder aux qualifications inter régionales.

1-1: Ces jeunes doivent répondre aux limites d'age définies ci-dessous:

- - de 13 ans: nés en 1998 et après,
- Benjamins: 13 et 14 ans, nés en 1996 et 1997,
- Minimes: 15 et 16 ans, nés en 1994 et 1995.

1-2: Limites d'index:

Les Minimes Filles et Garçons d'index inférieurs à 6,5 ne sont pas admis au Mérite régional, leur qualification pour le Mérite Inter Régional passe par un Ranking spécifique obtenu en Grands Prix (voir chapitre 6)

	- de 13 ans	Benjamins	Minimes
Filles	40	25	6,5 à 15
Garçons	30	15	6,5 à 11,4

2-FORME DE JEU

2-1: Distances préconisées:

- moins de 13 ans: Filles: 5000m, garçons: 5400 à 5700m,

Benjamins: Filles: 5400 à 5700m, garçons: 6000m,

Minimes: Filles et garçons: Marques arrières.

2-2: Forme de jeu:

Stroke play, 36 trous, 18 trous par jour.

Lors de la création de la compétition dans un Club, il faudra impérativement rentrer les SSS des marques de départ utilisées (Ex: Repère 5, si les Poussins jouent des marques rouges) afin que les modifications d'index soient cohérentes.

CAHIER DES CHARGES DU MERITE REGIONAL JEUNES 2010

3-ATTRIBUTION DES POINTS

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve selon le tableau ci-dessous. Le classement sera fait sans départager les ex-aequo, dans le logiciel de gestion de la compétition. Si des joueurs sont ex-aequo, les points des places en cause seront partagés. Exemple: 3 joueurs sont 3ème ex-aequo, 3ème=60points, 4ème=51 points et 5ème=43 points, soit $(60+51+43)/3=51,3$. Les joueurs se verront attribuer 51 points chacun.

Le classement final du Mérite régional prendra en compte la totalité des résultats en points sur les épreuves organisées, un joueur n'ayant participé qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de cette seule épreuve.

Points par épreuve à 1 tour		
Place	Garçons	Filles
1er	100	100
2ème	70	70
3ème	60	60
4ème	51	51
5ème	43	43
6ème	35	35
7ème	31	31
8ème	26	26
9ème	20	20
10ème	18	18
11ème	15	15
12ème	14	14
13ème	13	13
14ème	12	12
15ème	11	11
16ème	10	
17ème	9	
18ème	8	
19ème	7	
20ème	6	
21ème	5	
22ème	4	
23ème	3	
24ème	2	
25ème	1	

Points par épreuve à 2 tours		
Place	Garçons	Filles
1er	135	135
2ème	101	101
3ème	81	81
4ème	68	68
5ème	57	57
6ème	47	47
7ème	41	41
8ème	34	34
9ème	27	27
10ème	24	24
11ème	20	20
12ème	19	19
13ème	18	18
14ème	17	17
15ème	16	16
16ème	15	
17ème	14	
18ème	13	
19ème	12	
20ème	10	
21ème	9	
22ème	8	
23ème	7	
24ème	6	
25ème	5	

CAHIER DES CHARGES DU MERITE REGIONAL JEUNES 2010

4-RAPPEL DU REGLEMENT GENERAL

- Cadets et chariots électriques ne sont pas autorisés,
- Les épreuves sont « non fumeurs »,

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de CD ou de Clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée, entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

5-DROITS D'ENGAGEMENT

L'inscription à chaque étape du mérite régional se fait à l'aide du bulletin d'inscription individuel disponible sur le site, ce bulletin devra parvenir à la Ligue, complété et accompagné du montant des droits d'inscription qui sont fixés à 15 € par étape, au plus tard 5 jours avant le début de l'épreuve.

6-RANKING SPECIFIQUE MINIMES D'INDEX INFÉRIEUR à 6,5

3 Grands Prix disputés en Midi-Pyrénées avant le 30 juin sont pris en considération pour le calcul de ce ranking, à raison de deux cartes par Grand Prix (Les deux cartes avant cut pour le Grands Prix à plus de 2 tours). Le barème suivant est appliqué pour chaque tour:

Écart	-5	-4	-3	-2	-1	Idx	+1	+2	+3	+4	+5	+6	+7	+8	+9	+10
Points	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0

CAHIER DES CHARGES DES GRAND PRIX FEDERAUX

1-CLUB

Le Club doit répondre à l'ensemble des critères suivants:

- Être affilié ou associé à la FFGolf,
- Être à jour de sa redevance fédérale et du règlement de ses licences,
- Disposer d'un terrain de 18 trous homologué et étalonné,
- Être informatisé avec le logiciel ELKA, avec un modem aux normes FFGolf;
- Avoir respecté l'année précédente, s'il a organisé un Grand Prix, le cahier des charges.

Le Club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition.

2-JOUEUR

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants:

- Être licencié de la FFGolf ou d'une Fédération étrangère reconnue,
- Être à jour de ses frais d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs,
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription,
- Être titulaire du certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition.

Le certificat médical doit avoir été enregistré à la FFGolf à la date limite des inscriptions, faute de quoi l'inscription du joueur sera bloquée lors du contrôle des inscrits. Cet enregistrement est effectué par le Club d'appartenance, auquel il est conseillé d'archiver une copie.

Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

3-LIGUE

La Ligue est responsable de la mise en application et du respect strict de ce cahier des charges.

La Ligue est libre de modifier:

- Les quotas attribués au chapitre 7 (notamment pour s'en attribuer à elle-même ou pour mettre en place un système de pré-sélection avec des Grands Prix antérieurs),
- Les limites d'index ou de séries,

Un Club n'acceptant pas les prérogatives de la Ligue aura son Grand Prix suspendu même en cours de saison.

CAHIER DES CHARGES DES GRAND PRIX FEDERAUX

4-CORPS ARBITRAL

La Ligue doit obligatoirement mettre à disposition du Comité de l'épreuve pour les grands prix:

- De catégorie 4, 5, 6 et 7:
 - Soit un arbitre fédéral, un arbitre de Ligue et un O.E.C,
 - Soit un arbitre fédéral et deux O.E.C.
- De catégorie 8, 9 et 10:
 - Soit un arbitre fédéral ou un arbitre de Ligue et un O.EC,
 - Soit deux O.E.C. (en liaison téléphonique avec un arbitre).

5-COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est constitué:

- De 2 représentants du Club organisateur,
- D'1 représentant de la Ligue,
- Des représentants du corps arbitral.

Les frais du représentant de la Ligue et du corps arbitral (déplacement/nourriture et si nécessaire hébergement) sont à la charge du Club organisateur.

Le Comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que la coordination avec les services de secours a bien été organisée.

6-ORGANISATION SPORTIVE

Heures d'ouverture: Vestiaires – Practice -Pro-Shop – Bar avec petit déjeuner: 45 mn avant le 1er départ,

Voiturettes: Le Club doit obligatoirement mettre à disposition du Comité de l'épreuve et des arbitres deux voiturettes minimum,

Signaux sonores pour interruption et reprise de jeu: Il est indispensable que soient disponibles et en état de marche, deux cornes de brume au minimum pour ce type de signaux,

Starter: Le Club doit prévoir un starter pour toute la durée de la compétition,

Tableau officiel: Mettre à disposition un tableau officiel de dimension minimum de 2 X1 m près du secrétariat, pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition,

CAHIER DES CHARGES DES GRAND PRIX FEDERAUX

6-ORGANISATION SPORTIVE (suite)

Journée d'entraînement: Les joueurs participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain le jour précédant le premier tour de la compétition, selon les horaires que le Club fixera,

Départs membres ou green-fees: Aucun départ avant le 1er et après le dernier départ de l'épreuve, sans accord préalable du Directeur de tournoi.

Recording: Une salle et une personne du Club doivent être à disposition pour gérer le recording (voir chapitre 8 Le jeu lent).

7-FORME DE JEU

L'épreuve doit se dérouler sur au moins 2 tours consécutifs de 18 trous en formule Stroke Play.

Un cut ne doit pas intervenir après le premier tour,

L'épreuve peut être réservée aux Messieurs ou aux Dames, mais si ce n'est pas le cas la répartition messieurs/dames doit être respectée selon les quotas établis,

Les Clubs, dans l'annonce et le règlement de leur Grand Prix, doivent clairement indiquer les index ou les statuts sportifs admis à participer à l'épreuve ainsi nommée,

Champ des joueurs:

Selon les périodes, il ne peut dépasser les nombres ci-dessous.

Si la série existe, le Club doit réserver lors des inscriptions au minimum pour les Dames et les Pros le quota établi ci-dessous. Dans les limites du champ maximum, le Club organisateur peut disposer, avec l'accord de la Ligue, pour des joueurs ne répondant pas aux critères de limitation, du nombre de wild-cards indiqué.

Période	Nb max joueurs	Dont Dames	Dont Pros	Dont W-C
Décembre à février	90	15	9	8
Octobre, novembre et mars	111	21	9	12
Avril et septembre	132	30	9	16
Mai à août	156	39	9	20

Limitation du Champ:

Exemption: Les joueurs et joueuses figurant sur les listes SHN du Ministère des Sports de l'année en cours sont admis quelque soit la limitation et la catégorie du Grand Prix.

Grand Prix de catégorie 7 à 10: Index inférieur à 8,5 Messieurs et 11,5 Dames.

Si le Club organisateur souhaite restreindre le champ des joueurs, il le fera en abaissant l'index maximum autorisé. Pour ce faire, il devra toujours respecter l'écart de 3 points d'index entre les messieurs et les dames. Si le champ des joueurs est toujours trop important, les joueurs seront retenus en prenant en compte d'abord l'ordre du Mérite National Amateur, puis l'ordre des index.

Si le champ des joueurs le permet, le Club peut organiser en même temps pour les joueurs d'index supérieur, une autre épreuve qui ne sera pas soumise à ce cahier des charges et qui ne doit pas porter le nom de « Grand Prix », (voir tirage des départs pour les tours suivants).

CAHIER DES CHARGES DES GRAND PRIX FEDERAUX

7-FORME DE JEU (suite)

En accord avec la Ligue, si le Club le désire, le Grand Prix pourra être ouvert à des joueurs autres qu'amateurs, à condition qu'un classement séparé soit établi pour cette catégorie de joueurs.

Grand Prix de catégorie 4 à 6: Index messieurs et Dames limité à 6,5.

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront départagés selon l'ordre du Mérite National Amateur disponible (tous sexes confondus) tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.

Découpage des séries:

Grand Prix de catégorie 7 à 10: Le découpage des séries est laissé à la discrétion du Comité de l'épreuve, mais toutes les séries doivent faire partie du Grand Prix. De plus, il est impératif que, pour chacun des sexes considérés, tous les joueurs du Grand Prix partent des mêmes marques de départ et le même jour.

Grand Prix de catégorie 8 à 10: Un classement spécifique par catégorie d'âge peut être créé. Les départs du 1er jour pourront se faire par catégorie d'âge en respectant l'ordre des index. En revanche le ou les tours suivants, les départs devront se faire obligatoirement dans l'ordre inverse des résultats, tous les joueurs pouvant concourir pour le titre.

Grand Prix de catégorie 4 à 6: Une seule série et une seule marque de départ par sexe (sauf pour les Pros).

Tirage des départs et cadence de jeu:

- Les horaires devront être disponibles pour les joueurs au moins 3 jours avant le 1er tour.
- Les départs devront se faire du trou N°1 ou de 2 tees de départ (exemple: tees N°1 et N°10), et l'intervalle des départs ne doit en aucun cas être inférieur à 10 mn.
- Lors du 1er tour, le tirage devra se faire dans l'ordre croissant ou décroissant des index (pas de groupes mixtes). Si le Club souhaite mettre en place des tranches horaires lors de ce 1er tour, les départs à l'intérieur des tranches horaires devront se faire dans l'ordre croissant des index (pas de groupes mixtes).
- Si un cut doit intervenir à la fin du 2ème tour, les départs du deuxième tour sont ceux du 1er tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes départs.
- Lors des tours suivant le cut, ou lors du 2ème tour d'un Grand Prix à 2 tours, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (on peut alterner par 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).
- Attention: S'il existe une épreuve associée de type critérium ou autre (interdite pour un Grand Prix de catégorie 4, 5 ou 6), le Grand Prix est prioritaire et partira en tête pour tous les tours.

Classements: Le classement du Grand Prix est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). **Dans le cas d'un Grand Prix comportant plusieurs séries, les vainqueurs du Grand Prix seront le joueur et la joueuse ayant rendu le meilleur score de toutes les séries.**

Départage: En cas d'égalité pour la première place, pour chaque sexe, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en Play Off "mort soudaine".

Aucun nom de sponsor ne figurera sur le Calendrier National des Grands Prix. Les noms de personnes ne figureront que dans la mesure où ils rappellent la mémoire de disparus.

CAHIER DES CHARGES DES GRAND PRIX FEDERAUX

8-JEU LENT

La procédure de jeu lent édictée par le Comité des règles de la FFGolf, décrite en annexe, s'applique. De plus, le Comité de l'épreuve doit établir un temps de jeu maximum à ne pas dépasser. Chaque groupe doit donc terminer son tour conventionnel dans cette limite.

Si un groupe dépasse cette limite et qu'il a perdu la distance sur le groupe précédent, en dehors de circonstances particulières, tous les joueurs de ce groupe encourront 2 coups de pénalité pour infraction à la règle 6-7: Retarder indûment le jeu; jeu lent.

Le Comité de l'épreuve doit assurer la coordination entre le recording et le corps arbitral afin d'assurer le contrôle tout au long de l'épreuve.

9-CONTROLE ANTIDOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de Santé Publique.

Annulation automatique des résultats individuels suite à une condamnation pour dopage:

Une violation des règlements antidopage en relation avec un contrôle en compétition, constatée par l'organe disciplinaire de lutte contre le dopage fédéral compétent et dont la décision est devenue définitive, conduit automatiquement à l'annulation des résultats individuels obtenus lors de cette compétition et toutes conséquences en résultant, y compris le retrait des médailles, titres, points et prix (notification au joueur et au Club organisateur par la Commission Sportive Nationale).

En compétition match play, le titre sera remis au finaliste et en stroke play au deuxième, selon l'article III-1-1/DEPARTAGE DES EX AEQUO.

10-DATES

Les dates des Grands Prix ne pourront plus être modifiées par les Clubs organisateurs et Les Ligues après le 14 janvier 2010.

11-DROITS D'ENGAGEMENT ET GREEN-FEES

Les droit d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser au total les valeurs maximales définies dans le Vade-mecum sportif des Clubs de la FFGolf.

Le Club organisateur peut mettre en place un tarif préférentiel pour ses membres.

CAHIER DES CHARGES DES GRAND PRIX FEDERAUX

12-PRISE EN CHARGE DES FRAIS DES JOUEURS

Qu'ils soient français ou étrangers:

Les conditions des prises en charge sont strictement précisées dans les Règles du Statut Amateur. (Règle 4-2).

Il appartient au Club organisateur d'obtenir les autorisations préalables indispensables.

13-PRIX

La valeur des prix doit strictement être conforme au Statut Amateur.

Il est vivement souhaitable et recommandé par la Commission Sportive Nationale de ne distribuer comme prix que des coupes ou des trophées gravés portant témoignage de l'épreuve.

14-FORFAITS (SCRATCH)

Le joueur peut annuler sa participation à un Grand Prix jusqu'à la limite d'inscription fixée par le Club. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés. Au delà de cette limite, ils restent la propriété du Club, un forfait (scratch) entraîne 2 conséquences graves:

- 1) le joueur absent non excusé empêche un autre candidat de participer au Grand Prix,
- 2) des frais interviennent dès l'enregistrement de l'inscription.

Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix sera refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité d'épreuve devra informer la Ligue de ces cas, elle devra ensuite les communiquer aux Clubs organisateurs des Grands Prix à venir.

15-PREPARATION DU TERRAIN

Se conformer au cahier des charges du Vade-mecum sportif des Clubs, chapitre: 5.2-4

Piquetage, règles locales, position des drapeaux et marques de départs sont de la responsabilité du Comité d'épreuve.

16-CALCUL DE LA CATEGORIE D'UN GRAND PRIX

La catégorie est attribuée en fonction du nombre de points rapportés par la fréquentation de l'épreuve. Le calcul est effectué par la FFGolf à posteriori. Pour le calcul des points rapportés par les joueurs et pour le calcul de la catégorie, il convient de se reporter au chapitre 5.1-2-1, page V-25 du vade-mecum sportif des Clubs

CAHIER DES CHARGES TROPHÉES NATIONAUX SENIORS

1 - CLUB

Le Club doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être affilié ou associé à la Fédération Française de Golf,
- être à jour de sa redevance fédérale et du règlement de ses licences,
- disposer d'un terrain de 18 trous homologué et étalonné,
- être informatisé avec le logiciel fédéral « ELKA », avec modem aux normes FFGolf.

Le Club doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition.

2 - JOUEUR

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue,
- être à jour de ses frais d'inscriptions à tous les Trophées Seniors antérieurs,
- remplir tous les critères sportifs d'inscription,
- avoir 50 ans révolus pour les Dames et 55 ans révolus pour les Messieurs au premier jour de l'épreuve (date anniversaire au plus tard la veille du premier jour de l'épreuve),
- être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition.

Le certificat médical doit avoir été enregistré à la FFGOLF à la date limite des inscriptions, faute de quoi : L'INSCRIPTION DU JOUEUR SERA BLOQUEE LORS DU CONTROLE DES INSCRITS.

Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

3 - LIGUE

La Ligue a toute autorité pour surveiller la mise en application et le respect de ce cahier des charges, et éventuellement le modifier.

Un Club n'acceptant pas les prérogatives de la Ligue aura son Trophée Seniors suspendu même en cours de saison.

4 - ARBITRAGE

Le club organisateur pourra prévoir la présence d'un arbitre ou d'un organisateur de tournoi, en accord avec la Ligue.

Les frais des arbitres et Organismes de tournoi (déplacement/nourriture et si nécessaire hébergement) sont à la charge du Club organisateur.

5 - COMITÉ DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est sous la responsabilité du Comité d'épreuve mis en place par la Commission Sportive du Club et intégrant, s'il y en a, l'arbitre et l'organisateur de tournoi.

CAHIER DES CHARGES TROPHÉES NATIONAUX SENIORS

6 - ORGANISATION SPORTIVE

Signaux sonores pour interruption et reprise de jeu : Il est indispensable que soient disponibles et en état de marche, deux cornes de brume au minimum pour ce type de signaux.

Starter : Le Club doit prévoir un starter pour toute la durée de la compétition.

Tableau officiel : Mettre à disposition un tableau officiel de dimension minimum de 2 X 1 m près du secrétariat, pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition.

Journée d'entraînement : Les joueurs participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain le jour précédant le premier tour de la compétition, selon les horaires que le Club fixera.

Recording: une salle et une personne du Club doivent être à disposition pour gérer le recording (voir § 8 Le jeu lent)

7 - FORME DE JEU

L'épreuve doit se dérouler sur au moins 2 tours consécutifs de 18 trous en formule Stroke Play.

Un cut ne doit donc pas intervenir après le 1er tour.

Les Clubs, dans l'annonce et le règlement de leur Trophée Seniors, doivent clairement indiquer les index ou les statuts sportifs admis à participer à l'épreuve ainsi nommée.

Limitation du Champ des joueurs:

Index Maximum: Dames : 18.4 Messieurs 15.4, Wild Cards autorisées pour le club organisateur dans la limite de 10% du champ des joueurs. *(Pour ces Wild cards, index max 18.4 Messieurs et 21.4 Dames).*

Si le Club organisateur souhaite restreindre le champ des joueurs, il le fera en abaissant l'index maximum autorisé. Pour ce faire, il devra toujours respecter l'écart de 3 points d'index entre les messieurs et les dames. Si le champ des joueurs est toujours trop important, les joueurs seront retenus en prenant en compte d'abord l'index puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Découpage des séries :

Le découpage des séries est laissé à la discrétion du Comité de l'épreuve, **mais toutes les séries doivent faire partie du Trophée Seniors**. De plus, il est impératif que, pour chacun des sexes considérés, **tous les joueurs du Trophée Seniors partent des mêmes marques de départ et le même jour**.

Tirage des départs et cadence de jeu :

- Les départs devront se faire du trou n°1 ou de deux tees de départ (exemple : tees n°1 et n°10), et l'intervalle des départs ne doit en aucun cas être inférieur à 10 minutes.
- Lors du premier tour, le tirage des départs peut se faire, soit par tranches horaires, en respectant l'ordre des index à l'intérieur de chaque tranche, soit dans l'ordre croissant ou décroissant des index (pas de groupes mixtes).

Marques de départ :

Repères 2 (Blancs) ou 3 (Jaunes) pour les Messieurs et repères 4 (Bleus) ou 5 (Rouges) pour les Dames, selon les caractéristiques du terrain et les conditions de jeu. **Toutes les séries partent des mêmes repères.**

Classements :

Le classement du Trophée Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). Dans le cas d'un Trophée Seniors comportant plusieurs séries, les vainqueurs du Trophée Seniors seront le joueur et la joueuse ayant rendu le meilleur score de toutes les séries.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en play-off « mort soudaine ». En cas d'impossibilité absolue de play-off, le classement avec départage informatique deviendra officiel.

CAHIER DES CHARGES TROPHÉES NATIONAUX SENIORS

8 - JEU LENT

Se référer au règlement du vade-mecum sportif.

9 - DATES

Les dates des Trophées Seniors ne pourront être modifiées par les Clubs organisateurs et les Ligues après le **15 janvier 2010**.

10 - DROITS D'ENGAGEMENT ET GREEN-FEES

Il est **préconisé** d'appliquer la même tarification que pour les Grands Prix. Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser au total les valeurs maximales suivantes :

- pour 2 jours de compétition : 70 Euros.
- pour 3 jours de compétition : 90 Euros.
- pour 4 jours de compétition : 110 Euros.

Le club organisateur peut mettre en place un tarif préférentiel pour ses membres.

11 - PRIX

La valeur des prix doit strictement se conformer aux règles du Statut Amateur.

12 - RESULTATS

Les résultats doivent impérativement être envoyés, dans un délai de 48 heures après la clôture du Trophée Seniors, depuis « Elka » au centre serveur fédéral « FLEOLE ».

13 - PREPARATION DU TERRAIN

Le Comité de l'épreuve est responsable du piquetage, des règles locales, de la position des drapeaux et des marques de départ.

14 - UTILISATION DES VOITURETTES

L'utilisation de voiturettes par les joueurs n'est pas autorisée.

15 - POINTS NON COUVERTS PAR LES REGLEMENTS

Tous les points non couverts par les règlements des Trophées Seniors seront traités selon les dispositions des Règlements Généraux des épreuves fédérales Amateurs et des Règlements Spécifiques des épreuves individuelles. (Vade-mecum Sportif 2010).

CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE LIGUE

1-COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est constitué:

- De 2 représentants du Club organisateur,
- D'1 représentant de la Ligue,
- Des représentants du corps arbitral.

Le Comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que la coordination avec les services de secours a bien été organisée.

2-CORPS ARBITRAL

La Ligue doit obligatoirement mettre à disposition du Comité de l'épreuve:

- Soit un arbitre fédéral ou un arbitre de Ligue et un O.E.C,
- Soit deux O.E.C. (en liaison téléphonique avec un arbitre).

3-ORGANISATION SPORTIVE

Heures d'ouverture: Vestiaires – Practice -Pro-Shop – Bar avec petit déjeuner: 45 mn avant le 1er départ,

Voiturettes: Le Club doit obligatoirement mettre à disposition du Comité de l'épreuve et des arbitres deux voiturettes minimum,

Signaux sonores pour interruption et reprise de jeu: Il est indispensable que soient disponibles et en état de marche, deux cornes de brume pour ce type de signaux,

Starter: Le Club doit prévoir un starter pour toute la durée de la compétition,

Tableau officiel: Mettre à disposition un tableau officiel de dimension minimum de 2 X1 m près du secrétariat, pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition,

Journée d'entraînement: Les joueurs participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain le jour précédant le premier tour de la compétition, selon les horaires que le Club fixera,

Départs membres ou green-fees: Aucun départ avant le 1er départ de l'épreuve, les départs sont possibles ½ heure après le dernier départ de la compétition, mais uniquement en partie de 3 ou 4 joueurs.

Recording et résultats: Une salle et une personne du Club doivent être à disposition pour gérer le recording (voir chapitre 8: Le jeu lent). Le Club organisateur communiquera les résultats détaillés: A la Ligue en priorité, puis en suivant aux Clubs concernés par l'épreuve.

Restauration: Prévoir le personnel nécessaire pour assurer une restauration rapide, avec priorité aux compétiteurs.

CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE LIGUE

4-ORGANISATION FINANCIERE

Participation du Club: Terrain, voiturettes, locaux, informatique, starters et commissaires sont mis gracieusement à la disposition de la Ligue pour la durée de la compétition.

Participation de la Ligue: Les Clubs organisateurs recevront une quote-part sur les droits d'engagement, pour les épreuves par équipes d'un montant forfaitaire par journée de compétition de 500€ pour les Clubs mettant à disposition un O.T. et de 400€ pour les autres.

Pour les épreuves individuelles, se référer au montant fixé dans le règlement particulier de l'épreuve.

Les déplacements des arbitres, leur hébergement et leurs repas sont pris en charge par la Ligue.

La Ligue prendra en charge les frais du cocktail de remise des prix pour un montant maximum de 350 € pour les compétitions adultes et de 175 € pour les épreuves de jeunes, sur production de pièces justificatives.

5-FORFAIT

Tout forfait doit être notifié par fax, au moins 48 heures avant le début de l'épreuve, le non respect de cette règle entraîne l'exclusion de l'épreuve pour l'année suivante. Les droits d'engagement du Club déclarant forfait après la limite d'inscription restent acquis à la Ligue.

INTERCLUBS REGIONAUX MESSIEURS PAR EQUIPES 2010

Les Clubs déjà présents en divisions peuvent aligner une équipe en Promoligue qui devra être constituée de joueurs n'ayant pas joué dans une autre division. Toutefois cette équipe, en cas de résultats permettant de prétendre à la montée, ne pourra le faire que si une équipe du même Club n'est pas présente (maintien ou descente) dans la division supérieure.

1ère DIVISION	
ALBI	CASTRES
LOURDES	PALMOLA
RODEZ	SEILH 1
TEOULA 1	TOULOUSE

2ème DIVISION	
AUCH	LA RAMEE 1
LAS MARTINES	LUCHON
MONTAL	SAINT GABRIEL
SEILH 2	TUMULUS

3ème DIVISION	
BIGORRE	COMMINGES
ESPALAIS	LA RAMEE 2
LOURDES	MAZAMET
TEOULA 2	SOUILLAC

INTERCLUBS REGIONAUX DAMES PAR EQUIPES 2010

Les Clubs déjà présents en divisions peuvent aligner une équipe en Promoligue qui devra être constituée de joueuses n'ayant pas joué dans une autre division. Toutefois cette équipe, en cas de résultats permettant de prétendre à la montée, ne pourra le faire que si une équipe du même Club n'est pas présente (maintien ou descente) dans la division supérieure.

1ère DIVISION	
ALBI	BIGORRE
LA RAMEE	LUCHON
PALMOLA	SEILH
TEOULA	TOULOUSE

2ème DIVISION	
ARIEGE	AUCH
CASTRES	FIAC
GUINLET	LANNEMEZAN
LAS MARTINES	MAZAMET

INTERCLUBS REGIONAUX SENIORS MESSIEURS PAR EQUIPES 2010

Les Clubs déjà présents en divisions peuvent aligner une équipe en Promoligue qui devra être constituée de joueuses n'ayant pas joué dans une autre division. Toutefois cette équipe, en cas de résultats permettant de prétendre à la montée, ne pourra le faire que si une équipe du même Club n'est pas présente (maintien ou descente) dans la division supérieure.

1ère DIVISION	
LA RAMEE	TEOULA 1
SEILH 1	MONTAL
AIGUILLONS	ALBI
ESPALAIS	LAS MARTINES

2ème DIVISION	
SEILH 2	RODEZ
BIGORRE	LUCHON
SOUILLAC	FIAC
TEOULA 2	LANNEMEZAN

INTERCLUBS REGIONAUX SENIORS DAMES PAR EQUIPES 2010

Les Clubs déjà présents en divisions peuvent aligner une équipe en Promoligue qui devra être constituée de joueuses n'ayant pas joué dans une autre division. Toutefois cette équipe, en cas de résultats permettant de prétendre à la montée, ne pourra le faire que si une équipe du même Club n'est pas présente (maintien ou descente) dans la division supérieure.

1ère DIVISION	
SEILH	TOULOUSE
AUCH	BIGORRE
LANNEMEZAN	TEOULA
LUCHON	LOURDES

TROPHEE SENIORS DE FIAC

24 et 25 mars 2010

GOLF DE FIAC

Brazis

81500 FIAC

Tel. 05 63 70 64 70

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des Trophées Seniors. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges des Trophées Seniors.

2-FORME DE JEU

Stroke play, 36 trous, 18 trous par jour.

3-ENGAGEMENTS

Les engagements doivent parvenir au Club organisateur avec les documents habituels des Trophées Seniors, accompagnés des droits d'inscription fixés à 50€ conformément au cahier des charges des Trophées Seniors.

4-PRIX

Classement en Brut uniquement.

Voir règlement particulier auprès du Club.

GRAND PRIX FEDERAL DE TOULOUSE

27 et 28 mars 2010
GOLF DE TOULOUSE
2 chemin de la Planho
31320 VIEILLE TOULOUSE
Tel. 05 61 73 45 48

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des Grands Prix. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges des Grands Prix

Index inférieur à 8,5 pour les messieurs et 11,5 pour les Dames.

2-FORME DE JEU

Stroke play, 36 trous, 18 trous par jour.

3-ENGAGEMENTS

Les engagements doivent parvenir au Club organisateur avec les documents habituels des Grands Prix, accompagnés des droits d'inscription fixés conformément au cahier des charges des Grands Prix.

4-PRIX

Classement en Brut uniquement.

Voir règlement particulier auprès du Club.

INTERCLUBS REGIONAUX SENIORS PAR EQUIPES MESSIEURS

2ème Division
7 et 8 avril à Seilh

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

(voir règlement général).

Pour les Clubs: Championnat ouvert aux Clubs suivants: Seilh2, Rodez, Bigorre, Luchon, Souillac, Fiac, Téoula 2 et Lannemezan.

Pour les membres des équipes: Être membre permanent et licencié de l'association sportive du Club représenté et ne pas avoir joué dans une autre division de ce Championnat dans l'année en cours.

2-FORME DE JEU

Équipes de 12 joueurs maximum.

Phase de qualification: 6 simples / stroke play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores Brut sont retenus. Départage des ex-aequo par comparaison dans l'ordre 6èmes, 1ers, etc..

Phase finale: Match play. 1 foursome et 4 simples, les 4 premières équipes jouent pour la montée, 1 contre 4, 2 contre 3. Les 4 dernières pour la descente (5 vs 8, 6 vs 7).

3-ENGAGEMENTS

Compétition par équipes de type fermé, les équipes sont inscrites par la Ligue, la date limite de confirmation de participation est la date limite d'inscription des équipiers.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 30 mars 2010 à minuit.

Les droits d'inscription qui s'élèvent à 200 € seront directement adressés à la Ligue par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, au moment de l'inscription des équipes. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipiers seront déclarées « forfait », elles ne figureront pas sur la liste des départs et ne seront pas admises à participer.

4-COMITE D'EPREUVE

Délégué de la Ligue:

2 membres de la Commission sportive du Golf

Arbitres:

CHAMPIONNAT DE LIGUE INTERCLUBS DAMES

1ère Division
Golf de Lannemezan
10 et 11 avril 2010

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

(voir règlement général).

Pour les Clubs: Championnat ouvert aux Clubs suivants: Toulouse, Palmola, Albi, Seilh, La Ramée, Bigorre, Luchon et Téoula.

Pour les membres des équipes: Être membre permanent et licenciée de l'association sportive du Club représenté et ne pas avoir joué dans une autre division de ce Championnat dans l'année en cours..

2-FORME DE JEU

Équipes de 12 joueuses maximum.

Phase de qualification: 6 simples / stroke play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores Brut sont retenus. Départage des ex-aequo par comparaison dans l'ordre 6èmes, 1ers, etc..

Phase finale: Match play, les 4 premières équipes jouent pour le titre (1 foursome et 4 simples): ½ finale 1 vs 4; 2 vs 3 et finale.

Les équipes classées 5 à 8 jouent pour le maintien (3 foursomes et 6 simples): 5 vs 8; 6 vs 7. Les 2 équipes perdantes descendent en 2ème Division.

3-ENGAGEMENTS

Compétition par équipes de type fermé, les équipes sont pré-inscrites par la Ligue, la date limite de confirmation de participation est la date limite d'inscription des équipiers. La confirmation est effectuée par le Club sur Extranet en changeant le statut de l'équipe de « pré-inscrit » en « inscrit ».

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 02 avril 2010 à minuit.

Les droits d'inscription qui s'élèvent à 200 € seront directement adressés à la Ligue par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, au moment de l'inscription des équipes. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipiers seront déclarées « forfait », elles ne figureront pas sur la liste des départs et ne seront pas admises à participer.

4-COMITE D'EPREUVE

Délégué de la Ligue:

2 membres de la Commission sportive du Golf de Lannemezan,

Arbitres:

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2010
Qualifications Régionales 1/3
PALMOLA 14 et 15 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales jeunes. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges du Mérite Régional.

2-FORME DE JEU

Voir cahier des charges du Mérite Régional.

3-ENGAGEMENTS

Auprès de la Ligue uniquement au moyen du formulaire disponible sur le site qui devra nous être retourné au plus tard le 31 mars 2010, accompagné des droits d'engagements de 15€. Les noms des inscrits seront immédiatement reportés sur le site, il conviendra donc aux candidats de vérifier la prise en compte de leur engagement et de signaler les anomalies éventuelles.

Il n'y aura aucune dérogation concernant les limites d'index.

4-PRIX

Un Trophée offert aux premiers de chaque catégorie à l'issue de la dernière étape.

5-COMITE D'EPREUVE

- Un membre de la Commission sportive du Club organisateur,
- Le Président de la Commission sportive régionale ou son représentant,
- Corps arbitral:

CHAMPIONNAT INTERCLUBS PAR EQUIPES MESSIEURS

1ère DIVISION

Trophée Pierre PIANTONI

17 et 18 avril 2010

Golf de La Ramée

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

(voir règlement général).

Pour les Clubs: Championnat ouvert aux Clubs suivants: Albi, Seilh 1, Palmola, Toulouse, Téoula 1, Castres, Lourdes et Rodez.

Pour les membres des équipes: Être membre permanent et licencié de l'association sportive du Club représenté et ne pas avoir joué dans une autre division de ce Championnat dans l'année en cours.

2-FORME DE JEU

Équipes de 12 joueurs maximum.

Phase de qualification: 6 simples / stroke play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores Brut sont retenus. Départage des ex-aequo par comparaison dans l'ordre 6èmes, 1ers, etc..

Phase finale: Match play, les 4 premières équipes jouent pour le titre (1 foursomes et 4 simples): ½ finale 1 vs 4; 2 vs 3, finale et classement pour la 3ème place du podium.

Les équipes classées 5 à 8 jouent pour le maintien (3 foursomes et 6 simples): 5 vs 8; 6 vs 7. Les 2 équipes perdantes descendent en 2ème Division.

3-ENGAGEMENTS

Compétition par équipes de type fermé, les équipes sont pré-inscrites par la Ligue, la date limite de confirmation de participation est la date limite d'inscription des équipiers. La confirmation est effectuée par le Club sur Extranet en changeant le statut de l'équipe de « pré-inscrit » en « inscrit ».

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 09 avril 2010 à minuit.

Les droits d'inscription qui s'élèvent à 200 € seront directement adressés à la Ligue par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, au moment de l'inscription des équipes. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipiers seront déclarées « forfait », elles ne figureront pas sur la liste des départs et ne seront pas admises à participer.

4-PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur.

5-COMITE D'EPREUVE

Délégué de la Ligue:

2 membres de la Commission sportive du Golf de La Ramée,

Arbitres:

CHAMPIONNAT DE LIGUE DES ECOLES DE GOLF FFGolf

19 avril 2010

Golf de Téoula

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales jeunes. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux Clubs signataires de la Charte des Écoles de Golf FFGolf.

Ouverte aux 20 premières équipes engagées, dans l'ordre:

Une première équipe par Club, puis une seconde, etc...

Équipe de 5 joueurs dont 2 filles minimum: 2 Benjamins/Minimes (Index inférieur à 25,4), 3 moins de 13 ans dont 1 moins de 11 ans minimum (pas d'index imposé, mais coups rendus limités à 36).

2-FORME DE JEU

Benjamins/Minimes: Stroke play, 18 trous, le meilleur score du tour est retenu.

Moins de 13 ans: Stableford net, 18 trous, le meilleur score (sur 3 possibles) du tour est retenu.

Le score de l'équipe est fait du score Benjamins/Minimes dont on a déduit le résultat moins de 13 ans (= Stroke play Brut – Points stableford).

En cas d'égalité, le départage se fait en comparant la carte non prise en compte Benjamins/Minimes, puis le meilleur score Benjamins/Minimes... etc

3-ENGAGEMENTS

Inscription du Club sur Internet: www.netffg.net avant le 19 mars à minuit

Inscription des joueurs sur Internet: www.netffg.net avant le 11 avril à minuit.

4-PRIX

Souvenirs aux équipes composant le podium.

INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION BENJAMINS- MINIMES GARCONS
Phase Inter Régionale
21 et 22 avril 2010
Pau GC 1856

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales jeunes. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club. Qui n'a pas déjà une équipe dans les Divisions nationales.

Le nombre d'équipes sera limité à 48 et elles seront retenues dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Un moins de 15 ans doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

Pour les équipiers: (voir le règlement général)

- **de 15 ans:** nés en 1996 et après. **Minimes:** nés en 1994 et 1995.

Distances de jeu préconisées: Les S.S.S. devront être identiques pour les filles et les garçons. Dans ce cadre, les distances de jeu devront approcher 5400m pour les filles et 6000m pour les garçons.

2-FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 10 équipiers maximum, pour chaque tour 1 moins de 15 ans minimum doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

- Pour moins de 28 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours, 5 simples, stroke play, 36 trous, 18 trous par jour. Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.
- Pour 29 équipes et plus,
 - Les deux premiers jours: Qualification, 5 simples, stroke play, 18 trous, 3 équipiers le premier jour, deux équipiers le 2ème jour. Les 4 meilleurs scores sont retenus.
 - Le troisième jour: Les 15 meilleures équipes de la qualification jouent le tour final, 5 simples, stroke play, 18 trous. Les 4 meilleures scores sont retenus et additionnés aux 4 meilleurs score de la qualification.

Les 3 meilleures équipes joueront en 3ème Division en 2011.

3-ENGAGEMENTS

Inscription du Club sur Extranet: <http://xnet.ffgolf.org> avant le dimanche 21 mars à minuit.

Inscription des équipiers sur Extranet: <http://xnet.ffgolf.org> avant le mardi 13 avril à minuit.

4-PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 3ème Division.

GRAND PRIX FEDERAL DE TOULOUSE SEILH

24 et 25 avril 2010

GOLF DE SEILH

Route de Grenade

31840 SEILH

Tel. 05 62 13 14 14

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des Grands Prix. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges des Grands Prix.

Index inférieur à 6.5 pour les Messieurs et les Dames.

2-FORME DE JEU

Stroke play, 36 trous, 18 trous par jour.

3-ENGAGEMENTS

Les engagements doivent parvenir au Club organisateur avec les documents habituels des Grands Prix, accompagnés des droits d'inscription fixés conformément au cahier des charges des Grands Prix.

4-PRIX

Classement en Brut uniquement.

Voir règlement particulier auprès du Club.

5-COMITE D'EPREUVE

- 2 membres de la Commission sportive du Club organisateur,
- Délégué de la Ligue:
- Arbitres:

CHAMPIONNAT INTERCLUBS PAR EQUIPES MESSIEURS

2ème DIVISION

1er et 2 mai à Rodez

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

(voir règlement général).

Pour les Clubs: Championnat ouvert aux Clubs suivants: La Ramée, Montal, Seilh 2, Auch, Tumulus, Las Martines, Saint Gabriel et Luchon

Pour les membres des équipes: Être membre permanent et licencié de l'association sportive du Club représenté et ne pas avoir joué dans une autre division de ce Championnat dans l'année en cours.

2-FORME DE JEU

Équipes de 12 joueurs maximum.

Phase de qualification: 6 simples / stroke play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores Brut sont retenus. Départage des ex-æquo par comparaison dans l'ordre 6èmes, 1ers, etc..

Phase finale:

Les 4 premières équipes jouent pour la montée, 1 foursome et 4 simples: 1 vs 4 et 2 vs 3; les équipes gagnantes montent en 1ère Division.

Après-midi: Classement du Podium, les vainqueurs du matin pour les 1ère et 2ème places, les perdants du matin pour la 3ème place.

Les équipes classées 5 à 8 jouent pour le maintien, 3 foursomes et 6 simples: 5 vs 8; 6 vs 7. Les 2 équipes perdantes descendent en 3ème Division.

3-ENGAGEMENTS

Compétition par équipes de type fermé, les équipes sont inscrites par les Ligues, la date limite de confirmation de participation est la date limite d'inscription des équipiers.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 23 avril 2010 à minuit.

Les droits d'inscription qui s'élèvent à 200 € seront directement adressés à la Ligue par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, au moment de l'inscription des équipes. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipiers seront déclarées « forfait », elles ne figureront pas sur la liste des départs et ne seront pas admises à participer.

4-PRIX

5-COMITE D'EPREUVE

2 membres de la Commission sportive du Golf,

Arbitres:

FETE DES JEUNES
GOLF D'ESPALAIS
Challenge Jean-Claude BACH
2 mai 2009

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux jeunes Poucets, Poussins, Benjamins et Minimes, garçons et filles, de la région Midi-Pyrénées et de Catalogne dans les limites d'index suivantes:

Poucets: 45

Poussins: 40

Benjamins: 20

Minimes: 15

2-FORME DE JEU

9 trous, stableford, pour les Poucets.

18 trous, stableford, pour les Poussins, Benjamins et Minimes,

3-ENGAGEMENTS

Inscription individuelle auprès du Club par téléphone au 05 63 29 04 56, avant le 26 avril à minuit.

4-PRIX

Récompenses pour tous les participants.

5-COMITE D'EPREUVE

Délégué de la Ligue:

2 membres de la Commission sportive du Golf d'Espalais,

Arbitres:

TROPHEE SENIORS de LA RAMEE

5 et 6 mai 2010

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des Trophées Seniors. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges des Trophées Seniors.

2-FORME DE JEU

Stroke play, 36 trous, 18 trous par jour.

3-ENGAGEMENTS

Les engagements doivent parvenir au Club organisateur avec les documents habituels, accompagnés des droits d'inscription fixés à 50€ conformément au cahier des charges des Trophées Seniors.

4-PRIX

Classement en Brut uniquement.

Voir règlement particulier auprès du Club.

5-COMITE D'EPREUVE

- 2 membres de la Commission sportive du Club organisateur,
- Délégué de la Ligue:
- Arbitres:

CHAMPIONNAT DE LIGUE INTERCLUBS DAMES

2ème Division
Golf des Tumulus
8 et 9 mai 2010

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

(voir règlement général).

Pour les Clubs: Championnat ouvert aux Clubs suivants: Lourdes, Las Martines, Mazamet, Castres, Auch, Lannemezan, Ariège et Guinlet.

Pour les membres des équipes: Être membre permanent et licenciée de l'association sportive du Club représenté et ne pas avoir joué dans une autre division de ce Championnat dans l'année en cours..

2-FORME DE JEU

Équipes de 12 joueuses maximum.

Phase de qualification: 6 simples / stroke play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores Brut sont retenus. Départage des ex-æquo par comparaison dans l'ordre 6èmes, 1ers, etc..

Phase finale: Match play, les 4 premières équipes jouent pour le titre (1 foursome et 4 simples): ½ finale 1 vs 4; 2 vs 3 et finale.

Les équipes classées 5 à 8 jouent pour le maintien (3 foursomes et 6 simples): 5 vs 8; 6 vs 7. Les 2 équipes perdantes descendent en 2ème Division.

3-ENGAGEMENTS

Compétition par équipes de type fermé, les équipes sont pré-inscrites par la Ligue, la date limite de confirmation de participation est la date limite d'inscription des équipiers. La confirmation est effectuée par le Club sur Extranet en changeant le statut de l'équipe de « pré-inscrit » en « inscrit ».

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 30 avril 2010 à minuit.

Les droits d'inscription qui s'élèvent à 200 € seront directement adressés à la Ligue par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, au moment de l'inscription des équipes. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipiers seront déclarées « forfait », elles ne figureront pas sur la liste des départs et ne seront pas admises à participer.

4-COMITE D'EPREUVE

Délégué de la Ligue:

2 membres de la Commission sportive du Golf des Tumulus,

Arbitres:

GRAND PRIX FEDERAL DE TOULOUSE TEOULA

15 et 16 mai 2009

GOLF DE TEOULA

71 avenue des Landes

31830 PLAISANCE du TOUCH

Tel. 05 61 91 98 80

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des Grands Prix. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges des Grands Prix.

Index inférieur à 8.5 pour les messieurs et 11.5 pour les Dames.

2 séries chez les Messieurs, 2 séries chez les Dames

2-FORME DE JEU

Stroke play, 36 trous, 18 trous par jour.

3-ENGAGEMENTS

Les engagements doivent parvenir au Club organisateur avec les documents habituels des Grands Prix, accompagnés des droits d'inscription fixés conformément au cahier des charges des Grands Prix.

4-PRIX

Classement en Brut uniquement.

Voir règlement particulier auprès du Club.

5-COMITE D'EPREUVE

- 2 membres de la Commission sportive du Club organisateur,
- Délégué de la Ligue:
- Arbitres:

CHAMPIONNAT INTERCLUBS PAR EQUIPES MESSIEURS

3ème DIVISION
15 et 16 mai en Ariège

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

(voir règlement général).

Pour les Clubs: Championnat ouvert aux Clubs suivants: La Ramée 2, Téoula 2, Mazamet, Espalais, La Bigorre, Lourdes, Souillac et Comminges

Pour les membres des équipes: Être membre permanent et licencié de l'association sportive du Club représenté et ne pas avoir joué dans une autre division de ce Championnat dans l'année en cours.

2-FORME DE JEU

Équipes de 12 joueurs maximum.

Phase de qualification: 6 simples / stroke play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores Brut sont retenus. Départage des ex-aequo par comparaison dans l'ordre 6èmes, 1ers, etc..

Phase finale: Match play.

Les 4 premières équipes jouent pour la montée, 1 foursome et 4 simples: 1 vs 4 et 2 vs 3; les équipes gagnantes montent en 2ème Division.

Après-midi: Constitution du podium, les vainqueurs du matin s'affrontent pour l'attribution des 1ère et 2ème places, les perdants du matin pour la troisième marche.

Les équipes classées 5 à 8 jouent pour le maintien 3 foursores et 6 simples: 5 vs 8; 6 vs 7. Les 2 équipes perdantes descendent en Promotion.

3-ENGAGEMENTS

Compétition par équipes de type fermé, les équipes sont inscrites par la Ligue, la date limite de confirmation de participation est la date limite d'inscription des équipiers.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 7 mai 2010 à minuit.

Les droits d'inscription qui s'élèvent à 200 € seront directement adressés à la Ligue par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, au moment de l'inscription des équipes. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipiers seront déclarées « forfait », elles ne figureront pas sur la liste des départs et ne seront pas admises à participer.

4-COMITE D'EPREUVE

Délégué de la Ligue:

2 membres de la Commission sportive du Golf

Arbitres:

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2010

Qualifications Régionales 2/3

23 et 24 mai - TUMULUS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales jeunes. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges du Mérite Régional.

2-FORME DE JEU

Voir cahier des charges du Mérite Régional.

3-ENGAGEMENTS

uprès de la Ligue uniquement au moyen du formulaire disponible sur le site qui devra nous être retourné au plus tard le 31 mars 2010, accompagné des droits d'engagements de 15€. Les noms des inscrits seront immédiatement reportés sur le site, il conviendra donc aux candidats de vérifier la prise en compte de leur engagement et de signaler les anomalies éventuelles.

Il n'y aura aucune dérogation concernant les limites d'index.

4-PRIX

Un Trophée offert aux premiers de chaque catégorie à l'issue de la dernière étape.

5-COMITE D'EPREUVE

- Un membre de la Commission sportive du Club organisateur,
- Le Président de la Commission sportive régionale ou son représentant,
- Corps arbitral:

GRAND PRIX FEDERAL D'ALBI

28 au 30 mai 2010

GOLF D'ALBI

Chemin Lasbordes

81000 ALBI

Tel. 05 63 54 98 07

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des Grands Prix. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges des Grands Prix

Index inférieur à 8,5 pour les messieurs et 11,5 pour les Dames.

Limitation par l'index en cas de candidatures incompatibles avec la limitation du champ des joueurs

2-FORME DE JEU

Stroke play, 54 trous, 18 trous par jour. Cut après 2 tours.

3-ENGAGEMENTS

Les engagements doivent parvenir au Club organisateur avec les documents habituels des Grands Prix, accompagnés des droits d'inscription fixés conformément au cahier des charges des Grands Prix.

4-PRIX

Classement en Brut uniquement.

Voir règlement particulier auprès du Club.

5-COMITE D'EPREUVE

- 2 membres de la Commission sportive du Club organisateur,
- Déléguée de la Ligue:
- Arbitres:

CHAMPIONNAT INTERCLUBS PAR EQUIPES DAMES

PROMOLIGUE

29 et 30 mai au Country Club de Bigorre

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

(voir règlement général).

Pour les Clubs: Ouvert à tous les Clubs, y compris ceux ayant des équipes en 1ère, 2ème Division. Toutefois, en cas de victoire ces équipes ne pourront prétendre à l'accès en 2ème Division si une équipe de leur Club y est présente.

Pour les membres des équipes: Être membre permanent et licencié de l'association sportive du Club représenté et ne pas avoir joué dans une autre division de ce Championnat dans l'année en cours.

2-FORME DE JEU

Équipes de 12 joueuses maximum.

Phase de qualification: 6 simples / stroke play / 36 trous, 18 trous par jour. Classement par addition des 5 meilleurs scores bruts de chaque tour. Départage des ex-aequo par comparaison des scores totaux dans l'ordre: 6èmes, 1ers, etc.

Les 2 premières équipes montent en 2ème division.

3-ENGAGEMENTS

Compétition par équipes de type ouvert, les équipes sont inscrites sur Extranet par les Clubs avant le 29 avril 2010 à minuit.

Inscription des joueuses sur Extranet avant le 21 mai 2010 à minuit.

Les droits d'inscription qui s'élèvent à 200 € seront directement adressés à la Ligue par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, au moment de l'inscription des équipes. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipiers seront déclarées « forfait », elles ne figureront pas sur la liste des départs et ne seront pas admises à participer.

4-PRIX

5-COMITE D'EPREUVE

Délégué de la Ligue:

2 membres de la Commission sportive du Golf,

Arbitres:

CHAMPIONNAT INTERCLUBS PAR EQUIPES MESSIEURS

PROMOLIGUE

29 et 30 mai au Country Club de Bigorre

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

(voir règlement général).

Pour les Clubs: Ouvert à tous les Clubs, y compris ceux ayant des équipes en 1ère, 2ème et 3ème Division. Toutefois, en cas de victoire ces équipes ne pourront prétendre à l'accès en 3ème Division si une équipe de leur Club y est présente.

Pour les membres des équipes: Être membre permanent et licencié de l'association sportive du Club représenté et ne pas avoir joué dans une autre division de ce Championnat dans l'année en cours.

2-FORME DE JEU

Équipes de 12 joueurs maximum.

Phase de qualification: 6 simples / stroke play / 36 trous, 18 trous par jour. Classement par addition des 5 meilleurs scores bruts de chaque tour. Départage des ex-aequo par comparaison des scores totaux dans l'ordre: 6èmes, 1ers, etc.

Les 2 meilleures équipes montent en 3ème division.

3-ENGAGEMENTS

Compétition par équipes de type ouvert, les équipes sont inscrites sur Extranet par les Clubs avant le 29 avril 2010 à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 21 mai 2010 à minuit.

Les droits d'inscription qui s'élèvent à 200 € seront directement adressés à la Ligue par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, au moment de l'inscription des équipes. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipiers seront déclarées « forfait », elles ne figureront pas sur la liste des départs et ne seront pas admises à participer.

4-PRIX

5-COMITE D'EPREUVE

Délégué de la Ligue:

2 membres de la Commission sportive du Golf,

Arbitres:

INTERCLUBS INTER REGIONAUX PAR EQUIPES DAMES PROMOTION NATIONALE SENIORS

02 et 03 juin
Golf de GUINLET

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouverts à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe en Division nationale.

Le nombre d'équipes sera limité à 60 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équièreres: (voir le règlement général). Elles devront avoir un index inférieur à 28,5. et être âgées de 50 ans ou plus la veille du premier tour de l'épreuve.

2-FORME DE JEU

Équipe de 8 équièreres maximum.

Pour chaque tour l'équipe est composée de 4 joueuses.

Pour moins de 31 équipes / qualification sur 2 tours: 4 simples / Stoke play / 36 trous / 18 trous par jour. Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 31 équipes et plus: Epreuve sur 3 jours.

1er et 2 juin: qualification, 4 simples, stroke play, 18 trous, 2 équièreres par jour. Les 3 meilleurs scores sont retenus.

3 juin: Les 15 premières équipes à l'issue de la qualification jouent la finale: 4 simples, stroke play, 18 trous. Les 3 meilleurs scores sont retenus et ajoutés aux 3 meilleurs scores de la qualification.

Les 3 meilleures équipes évolueront en Division en 2011

3-ENGAGEMENTS

Inscription de l'équipe sur Extranet avant le 02 mai 2010 à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 25 mai 2010 à minuit.

Les droits d'inscription d'un montant de 200€ seront débités sur le compte de licence du Club.

4-PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 3 ème Division.

INTERCLUBS INTER REGIONAUX PAR EQUIPES MESSIEURS

PROMOTION NATIONALE SENIORS

02 et 03 juin 2010 à Albi

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouverts à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe en Divisions nationales.

Le nombre d'équipes sera limité à 40 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers: (voir le règlement général).

Les joueurs doivent avoir 55 ans ou plus la veille du premier tour de l'épreuve. C'est à dire être né le premier juin ou avant.

Index limités à 28,5

2-FORME DE JEU

Équipe de 12 équipiers maximum.

Pour chaque tour l'équipe est composée de 6 joueurs.

Pour moins de 21 équipes / qualification sur 2 tours: 6 simples / Stoke play / 36 trous / 18 trous par jour. Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 21 équipes et plus: Epreuve sur 3 jours.

1er et 2 juin: qualification, 6 simples, stroke play, 18 trous, 3 équipiers par jour. Les 5 meilleurs scores sont retenus.

3 juin: Les 15 premières équipes à l'issue de la qualification jouent la finale: 6 simples, stroke play, 18 trous. Les 5 meilleurs scores sont retenus et ajoutés aux scores de la qualification.

Les 3 meilleures équipes évolueront en Division en 2011.

3-ENGAGEMENTS

Inscription de l'équipe sur Extranet avant le dimanche 2 mai 2010 à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le mardi 25 mai 2010 à minuit.

Les droits d'inscription d'un montant de 200€ seront débités sur le compte de licence du Club. Le droit d'engagement de tout Club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipiers restera acquis.

4-PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 3ème Division

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2010

Qualifications Régionales 3/3

Ariège

5 et 6 juin 2010

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales jeunes. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges du Mérite Régional.

2-FORME DE JEU

Voir cahier des charges du Mérite Régional.

3-ENGAGEMENTS

Après de la Ligue uniquement au moyen du formulaire disponible sur le site qui devra nous être retourné au plus tard le 31 mars 2010, accompagné des droits d'engagements de 15€. Les noms des inscrits seront immédiatement reportés sur le site, il conviendra donc aux candidats de vérifier la prise en compte de leur engagement et de signaler les anomalies éventuelles.

Il n'y aura aucune dérogation concernant les limites d'index.

4-PRIX

Un Trophée offert aux premiers de chaque catégorie à l'issue de cette étape.

5-COMITE D'EPREUVE

- Un membre de la Commission sportive du Club organisateur,
- Le Président de la Commission sportive régional ou son représentant,
- Corps arbitral:

FINALE REGIONALE 1, 2, 3 POUCETS

Salies du Salat

13 juin 2010

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales jeunes. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Équipes issues du circuit CD

2-FORME DE JEU

Voir cahier des charges.

3-ENGAGEMENTS

Chaque Comité Départemental communique les équipes qualifiées à Jean-Jacques Combes au plus tard le 4 juin 2010

4-PRIX

Un Trophée offert aux 3 premières équipes

5-COMITE D'EPREUVE

- Un membre de la Commission sportive du Club organisateur,
- Le Président de la Commission sportive régional ou son représentant,
- Les Présidents de CD.

GRAND PRIX FEDERAL DE TOULOUSE LA RAMEE

19 et 20 juin 2010
GOLF DE LA RAMEE
Ferme du Cousturier
31170 TOURNEFEUILLE
Tel. 05 61 07 09 09

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des Grands Prix. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges des Grands Prix

Index inférieur à 8.5 pour les messieurs et 11.5 pour les Dames.

2-FORME DE JEU

Stroke play, 36 trous, 18 trous par jour.

2 séries chez les Messieurs et chez les Dames

3-ENGAGEMENTS

Les engagements doivent parvenir au Club organisateur avec les documents habituels des Grands Prix, accompagnés des droits d'inscription fixés conformément au cahier des charges des Grands Prix.

4-PRIX

Classement en Brut uniquement.

Voir règlement particulier auprès du Club.

5-COMITE D'EPREUVE

- 2 membres de la Commission sportive du Club organisateur,
- Délégué de la Ligue:
- Arbitres:

INTERCLUBS INTER REGIONAUX PAR EQUIPES DAMES
PROMOTION NATIONALE MID-AMATEURS
19 et 20 juin à GUJAN MESTRAS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouverts aux Clubs autres que ceux composant les Divisions nationales de l'année de l'épreuve. Ils ne pourront engager qu'une équipe maximum.

Le nombre d'équipes sera limité à 74 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipières: (voir le règlement général).

Les joueuses de l'équipe doivent avoir 30 ans ou plus la veille du premier jour de l'épreuve.

Index inférieur à 28.5

2-FORME DE JEU

Equipe de 8 équipières maximum.

Pour chaque tour l'équipe est composée de 4 joueuses.

Pour moins de 10 équipes / qualification sur 2 tours: 4 simples / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour. Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 10 équipes et plus, épreuve sur 3 jours:

Les deux premiers jours, pré qualifications, 4 simples stroke play, 18 trous, 2 équipières par jour. Les 3 meilleurs scores sont retenus.

Le 3^{ème} jour, les 8 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale: 4 simples, stroke play, 18 trous. Les 3 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 3 meilleures scores des pré qualifications.

Les 3 meilleures équipes évolueront en 3^{ème} Division en 2011.

3-ENGAGEMENTS

Inscription de l'équipe sur Extranet avant le 19 mai 2010 à minuit.

Inscription des joueuses sur Extranet avant le 11 juin 2010 à minuit.

Les droits d'inscription d'un montant de 200€ seront débités sur le compte de licence du Club.

4-PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 3^{ème} Division

INTERCLUBS INTER REGIONAUX PAR EQUIPES MESSIEURS

PROMOTION NATIONALE

19 et 20 juin 2010 à GUJAN MESTRAS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouverts à une seule équipe par Club n'ayant pas de représentant en Divisions nationales.

Pour les équipiers: (voir le règlement général).

Index inférieur à 28,5

2-FORME DE JEU

Equipe de 12 équipiers maximum.

Pour chaque tour l'équipe est composée de 6 joueurs.

Pour moins de 19 équipes / qualification sur 2 tours: 6 simples / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 19 équipes et plus, épreuve sur 3 jours:

Les deux premiers jours, pré qualifications, 6 simples stroke play, 18 trous, 3 équipiers par jour. Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Le 3^{ème} jour, les 12 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale: 6 simples, stroke play, 18 trous. Les 5 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 5 meilleures scores des pré qualifications.

Les 5 meilleures équipes évolueront en 4^{ème} Division en 2011.

3-ENGAGEMENTS

Inscription de l'équipe sur Extranet avant le 19 mai 2010 à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 11 juin 2010 à minuit.

Les droits d'inscription d'un montant de 200€ seront débités sur le compte de licence du Club.

4-PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 4^{ème} Division

TROPHEE SENIORS D'ALBI

29 et 30 juin 2009
GOLF D'ALBI
Chemin Lasbordes
81000 ALBI
Tel. 05 63 54 98 07

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des Trophées Seniors. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges des Trophées Seniors.

2-FORME DE JEU

Stroke play, 36 trous, 18 trous par jour.

3-ENGAGEMENTS

Les engagements doivent parvenir au Club organisateur avec les documents habituels, accompagnés des droits d'inscription fixés à 70€ conformément au cahier des charges des Trophées Seniors.

4-PRIX

Classement en Brut uniquement.

Voir règlement particulier auprès du Club.

5-COMITE D'EPREUVE

- 2 membres de la Commission sportive du Club organisateur,
- Délégué de la Ligue:
- Arbitres:

GRAND PRIX FEDERAL DE TOULOUSE PALMOLA

25 au 27 juin 2010

GOLF DE PALMOLA

Route d'Albi

31660 BUZET SUR TARN

Tel. 05 61 84 20 50

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des Grands Prix. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges des Grands Prix.

Index inférieur à 6.5 pour les messieurs et les Dames.

2-FORME DE JEU

Stroke play, 72 trous, 18 trous par jour, Cut après 36 trous, 36 trous le dimanche.

3-ENGAGEMENTS

Les engagements doivent parvenir au Club organisateur avec les documents habituels des Grands Prix, accompagnés des droits d'inscription fixés conformément au cahier des charges des Grands Prix.

4-PRIX

Classement en Brut uniquement.

Voir règlement particulier auprès du Club.

5-COMITE D'EPREUVE

- 2 membres de la Commission sportive du Club organisateur,
- Délégué de la Ligue:
- Arbitres:

INTERCLUBS INTER REGIONAUX PAR EQUIPES DAMES

PROMOTION NATIONALE

26 et 27 juin à CHANTACO

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouverts à une seule équipe par Club n'ayant pas déjà une équipe en Division nationales.

Pour la limitation des équipes se référer au règlement général.

Pour les équipières: (voir le règlement général).

Index inférieur à 28.5

2-FORME DE JEU

Equipe de 12 équipières maximum.

Pour chaque tour l'équipe est composée de 6 joueuses.

Pour moins de 7 équipes / qualification sur 2 tours: 6 simples / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour. Classement sur le cumul des 5 meilleurs scores de chaque tour. Le départage éventuel se fait par comparaison des scores, 5èmes, 1ers, etc.

Pour 7 équipes et plus, épreuve sur 3 tours:

Les deux premiers jours: Pré qualification, 6 simples, Stroke play, 18 trous, 3 équipières par jour. Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Le 3ème jour: Les 6 premières équipes à l'issue de la pré qualification jouent la phase finale, 6 simples, stroke play, 18 trous. Les 5 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 5 meilleurs score de la pré qualification.

La meilleure équipe évoluera en 3ème Division en 2011.

3-ENGAGEMENTS

Inscription de l'équipe sur Extranet avant le 26 mai 2010 à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 18 juin 2010 à minuit.

Les droits d'inscription d'un montant de 200€ seront débités sur le compte de licence du Club. Le droit d'engagement de tout Club déclarant forfait après la date limite d'inscription des joueurs restera acquis.

4-PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf au Club montant en 3ème Division

INTERCLUBS INTER REGIONAUX PAR EQUIPES MESSIEURS

PROMOTION NATIONALE MID-AMATEURS

26 et 27 juin à CHANTACO

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouverts à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe en Divisions nationales.

Le nombre d'équipe sera limité à 48 et elles seront retenues dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers:.

Les joueurs doivent avoir 35 ans ou plus la veille du premier jour de l'épreuve.

Index inférieur à 28.5

2-FORME DE JEU

Equipe de 12 équipiers maximum.

Pour chaque tour l'équipe est composée de 6 joueurs.

Pour moins de 19 équipes / qualification sur 2 tours: 6 simples / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour. Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 19 équipes et plus: 1er et 2ème jour, pré qualification, 6 simples, stroke play, 18 trous, 3 équipiers par jour. Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Le 3ème jour, les 12 meilleures équipes des pré qualifications jouent la phase finale, 6 simples, stroke play, 18 trous. Les 5 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 5 meilleurs scores de la pré qualification.

Les 2 meilleures équipes évolueront en 3ème Division en 2011.

3-ENGAGEMENTS

Inscription de l'équipe sur Extranet avant le 26 mai 2010 à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 18 juin 2010 à minuit.

Les droits d'inscription d'un montant de 200€ seront débités sur le compte de licence du Club.

4-PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 3ème Division

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES
QUALIFICATION INTER REGIONALE
04 au 07 juillet 2010
Golf de Casteljaloux

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales jeunes. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux jeunes issus des qualifications régionales et aux jeunes membres des listes SHN du Ministère des Sports conformément aux quotas suivants:

Les jeunes issus des qualifications régionales doivent confirmer leur participation par E-mail à SLC-ligue.m.p@wanadoo.fr au plus tard le 11 juin.

7	10	10	
7	7	7	
7			
			55

Rappel du règlement général:

- Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés et les chariots électriques sont interdits.
- Il est interdit aux jeunes de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.
- Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

2-FORME DE JEU

Stroke play, 54 trous, 18 trous par jour. Classement par sexe et catégorie en additionnant les 3 tours.

En cas d'égalité pour les 3 premières places, le départage se fera sur le dernier tour, puis si l'égalité persiste suivant le classement ordinateur.

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play off en mort soudaine sera organisé.

Les distances préconisées sont celles du vade-mecum des Clubs.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES
QUALIFICATION INTER REGIONALE
04 au 07 juillet 2010
Golf de Casteljaloux

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales jeunes. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

3 – QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les meilleurs joueurs du MIR dans chaque catégorie sont qualifiés pour le Championnat de France des jeunes.

- de 13 ans	Benjamins	Minimes	Total
8	13	12	33
12	9	8	29
			62

Qualifiés hors quotas:

Les joueurs sélectionnés aux Championnats d'Europe, Boys et Girls, ainsi que les réserves,

Les 4 premiers non-cadets du Classement spécifique de sélection aux Championnats d'Europe, Boys et Girls,

Les vainqueurs de l'année précédente n'ayant pas changé de catégorie,

10 wild cards DTN

4 - PRIX

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront un souvenir.

GRAND PRIX FEDERAL SENIORS de SEILH

7 et 8 juillet 2010

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des Trophées Seniors. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges des Grands Prix Seniors.

2-FORME DE JEU

Stroke play, 36 trous, 18 trous par jour.

3-ENGAGEMENTS

Les engagements doivent parvenir au Club organisateur avec les documents habituels, accompagnés des droits d'inscription fixés à 70€ conformément au cahier des charges des Grands Prix Seniors.

4-PRIX

Classement en Brut uniquement.

Voir règlement particulier auprès du Club.

5-COMITE D'EPREUVE

- 2 membres de la Commission sportive du Club organisateur,
- Délégué de la Ligue:
- Arbitres:

CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS et SUPERSENIORS

Dames et Messieurs

15 juillet 2010

Golf de PALMOLA

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des Grands Prix. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir règlement général.

Ouvert aux amateurs licenciés en Midi-Pyrénées.

Seniors Messieurs, nés le 14 juillet 1955 ou avant,

Seniors Dames, nées le 14 juillet 1960 ou avant,

Seniors 2 Messieurs, nés le 14 juillet 1945 ou avant.

Certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition enregistré par le Club auprès de la FFGolf au moins 5 jours avant le début de l'épreuve.

Index limité à 24,4 dans chaque série, Messieurs et Dames.

2-FORME DE JEU

Stroke play, 18 trous,

Classement en Brut et en Net par série (Dames, Messieurs, Vétérans).

Départage des ex-aequo,

Play-off en mort subite pour la 1ère place.

3-ENGAGEMENTS

Les engagements doivent parvenir au Club organisateur avant le XXXX, accompagnés des droits d'inscriptions fixés à 22€

4-PRIX

Trophées et Prix offerts pour chaque série.

5-COMITE D'EPREUVE

•Délégué de la Ligue:

•Arbitres:.

CHAMPIONNAT DE LIGUE DES GOLFS PITCH and PUTT

à définir

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales jeunes. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs:

Associations sportives affiliées des Pitch and Putt de la région.

Chaque Club peut inscrire 4 équipes.

Pour les équipiers:

Être joueur (ou joueuse) de nationalité française ou étrangère, licencié et membre de l'Association Sportive du Club le jour de la clôture des inscriptions des équipiers.

2-FORME DE JEU

Equipe composée de 3 équipiers (pas de remplaçant).

Stroke Play, 2 fois 18 trous.

Classement: Cumul des 5 meilleurs scores en brut pour chaque équipe.

Départage: En cas d'égalité, les équipes seront départagées, sur la carte non prise en compte, puis en cas de nouvelle égalité, sur la meilleure carte, puis la 2ème meilleure carte, etc.

Une seule série Mixte, départs des mêmes marques.

3-ENGAGEMENTS

À définir

4-PRIX et SELECTIONS

À définir

5-ARBITRES

CHAMPIONNAT INTERCLUBS SENIORS PAR EQUIPES MESSIEURS

1ère Division

1er et 2 septembre 2010 à TOULOUSE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

(voir règlement général).

Pour les Clubs: Championnat ouvert aux Clubs suivants: La Ramée, Téoula 1, Seilh 1, Montal, Aiguillons, Albi, Espalais et Las Martines

Pour les membres des équipes: Être membre permanent et licencié de l'association sportive du Club représenté et ne pas avoir joué dans une autre division de ce Championnat dans l'année en cours.

2-FORME DE JEU

Équipes de 12 joueurs maximum.

Phase de qualification: 6 simples / stroke play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores Brut sont retenus. Départage des ex-aequo par comparaison dans l'ordre 6èmes, 1ers, etc..

Phase finale: Match play. 1 foursome et 4 simples, les 4 premières équipes jouent pour le podium. ½ finale: 1 vs 4, 2 vs 3, finale pour les vainqueurs, podium pour les perdants. Les 4 dernières jouent pour le maintien, 5 vs 8 et 6 vs 7. Les deux perdants descendent en 2ème divisions.

3-ENGAGEMENTS

Compétition par équipes de type fermé, les équipes sont inscrites par la Ligue, la date limite de confirmation de participation est la date limite d'inscription des équipiers.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 24 août 2010 à minuit.

Les droits d'inscription qui s'élèvent à 200 € seront directement adressés à la Ligue par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, au moment de l'inscription des équipes. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipiers seront déclarées « forfait », elles ne figureront pas sur la liste des départs et ne seront pas admises à participer.

4-COMITE D'EPREUVE

Délégué de la Ligue:

2 membres de la Commission sportive du Golf

Arbitres:

CHAMPIONNAT INTERCLUBS SENIORS PAR EQUIPES DAMES

1ère Division

15 et 16 septembre 2010 à Rodez

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

(voir règlement général).

Pour les Clubs: Championnat ouvert aux Clubs suivants: Seilh, Toulouse, Auch, Bigorre, Lannemezan, Téoula, Luchon et Lourdes.

Pour les membres des équipes: Être membre permanent et licencié de l'association sportive du Club représenté et ne pas avoir joué dans une autre division de ce Championnat dans l'année en cours.

2-FORME DE JEU

Équipes de 8 joueuses maximum.

Phase de qualification: 4 simples / stroke play / 18 trous.

Les 3 meilleurs scores Brut sont retenus. Départage des ex-aequo par comparaison dans l'ordre 6èmes, 1ers, etc..

Phase finale: Match play. 1 foursome et 2 simples, les 4 premières jouent pour le podium, ½ finale: 1 vs 4 et 2 vs 3, finale et podium l'après midi. Les 4 dernières jouent pour le maintien ou la descente.

3-ENGAGEMENTS

Compétition par équipes de type fermé, les équipes sont inscrites par la Ligue, la date limite de confirmation de participation est la date limite d'inscription des équipiers.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 7 septembre 2010 à minuit.

Les droits d'inscription qui s'élèvent à 200 € seront directement adressés à la Ligue par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, au moment de l'inscription des équipes. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipiers seront déclarées « forfait », elles ne figureront pas sur la liste des départs et ne seront pas admises à participer.

4-COMITE D'EPREUVE

Délégué de la Ligue:

2 membres de la Commission sportive du Golf

Arbitres:

INTERCLUBS PAR EQUIPES DAMES
PROMOLIGUE SENIORS
13 et 14 octobre 2010
Golf de LANNEMEZAN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouverts à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe en Division régionale.

Pour la limitation des équipes se référer au règlement général.

Pour les équipières: (voir le règlement général).

2-FORME DE JEU

Equipe de 8 joueuses maximum.

Pour chaque tour l'équipe est composée de 4 joueuses.

Qualification sur 2 tours: 4 simples / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour. Classement sur le cumul des 3 meilleurs scores de chaque tour. Le départage éventuel se fait par comparaison des scores, 4èmes, 1ers, etc.

Les deux meilleures équipes évolueront en Division en 2011.

3-ENGAGEMENTS

Inscription de l'équipe sur Extranet avant le 13 septembre 2010 à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 05 octobre 2010 à minuit.

Les droits d'inscription qui s'élèvent à 200 € seront directement adressés à la Ligue par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, au moment de l'inscription des équipes. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipiers seront déclarées « forfait », elles ne figureront pas sur la liste des départs et ne seront pas admises à participer.

4-PRIX

INTERCLUBS PAR EQUIPES MESSIEURS
PROMOLIGUE SENIORS
13 et 14 octobre 2010
Golf de LANNEMEZAN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouverts à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe en Division régionale.

Pour la limitation des équipes se référer au règlement général.

Pour les équipières: (voir le règlement général).

2-FORME DE JEU

Equipe de 12 joueurs maximum.

Pour chaque tour l'équipe est composée de 6 joueuses.

Qualification sur 2 tours: 6 simples / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour. Classement sur le cumul des 5 meilleurs scores de chaque tour. Le départage éventuel se fait par comparaison des scores, 4èmes, 1ers, etc.

Les deux meilleures équipes évolueront en deuxième Division en 2011.

3-ENGAGEMENTS

Inscription de l'équipe sur Extranet avant le 13 septembre 2010 à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet avant le 05 octobre 2010 à minuit.

Les droits d'inscription qui s'élèvent à 200 € seront directement adressés à la Ligue par chèque libellé à l'ordre de celle-ci, au moment de l'inscription des équipes. Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus lors de la clôture des inscriptions des équipiers seront déclarées « forfait », elles ne figureront pas sur la liste des départs et ne seront pas admises à participer.

4-PRIX